



Berne, 22 octobre 2019

Risque de dépendre de l'aide sociale plus marqué dès 46 ans déjà

Les villes comparent leurs indicateurs de l'aide sociale depuis vingt ans, avec l'objectif de "tirer profit des meilleures pratiques". Le projet a permis de détecter rapidement des tendances et conduit à des innovations dans les services sociaux des villes, notamment par l'introduction d'un bilan de situation à l'ouverture des dossiers ou de programmes ciblés pour des groupes à risque particuliers. L'analyse sur une plus longue période montre que le risque de dépendre de l'aide sociale augmente sensiblement dès l'âge de 46 ans et surtout pour les personnes sans diplôme professionnel.

En 2018, le taux d'aide sociale reste stable voire diminue dans les 14 villes impliquées dans le rapport sur les indicateurs de l'aide sociale. Le risque de dépendre de l'aide sociale varie toutefois sensiblement en fonction des groupes de personnes considérés. Les familles monoparentales ou avec plusieurs enfants et les personnes sans qualification professionnelle sont ainsi spécialement exposées, mais aussi de plus en plus les personnes à partir de l'âge de 46 ans.

Dans les villes comparées, le taux d'aide sociale dans la tranche d'âge 56-64 ans est passé en dix ans de 3,3% à 4,8%, soit une forte progression. La rente-pont proposée par le Conseil fédéral pour les personnes de plus de 60 ans arrivées en fin de droits constituerait un petit mais important pas dans la bonne direction et permettrait de combler une lacune dans le système.

Sur le long terme, on constate que le risque de devoir faire appel à un soutien marque aussi une hausse sensible pour les personnes âgées entre 46 et 55 ans, passant de 4,9% à 5,7%. Cette tranche d'âge affronte plusieurs problématiques cumulées : changement structurel de l'économie, accès plus difficile au marché du travail, formation professionnelle inexistante ou mal adaptée, santé fragile.

Les perdants de la société du savoir

Dans les 14 villes participant au rapport, 54% des bénéficiaires de l'aide sociale adultes ne disposent d'aucune formation professionnelle. L'économie exige davantage de personnes hautement qualifiées, alors que disparaissent les postes de travail assurant un revenu stable et suffisant pour les personnes peu formées. Il faut améliorer les possibilités de formation et de formation continue pour les personnes à l'aide sociale. C'est bien l'idée de la motion "Un emploi grâce à une formation", déposée par Kurt Fluri, président de l'Union des villes suisse : la Confédération devrait dégager un montant de 40 millions de francs pour promouvoir les compétences de base et la qualification professionnelle chez les bénéficiaires de l'aide sociale.

Les villes sont les principaux acteurs de l'aide sociale

Elaboré par la Haute école spécialisée bernoise et l'Initiative des villes pour la politique sociale, le rapport sur les indicateurs de l'aide sociale se base sur les données de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il documente les évolutions constatées dans 14 villes qui accueillent au total un quart environ des bénéficiaires de l'aide sociale enregistrés en Suisse.



L'aide sociale dans les villes en 2018: stabilité du taux

- **14 villes** : Le rapport actuel sur les indicateurs de l'aide sociale engage les villes de Bâle, Berne, Bienne, Coire, Lausanne, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Schlieren, Uster, Wädenswil, Winterthour, Zoug et Zurich.
- **Les villes davantage concernées** : Le taux d'aide sociale – à savoir le rapport entre le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale et la population totale – s'avère plus élevé dans les villes et les communes d'agglomération que dans les régions à caractère plus rural.
- **Stabilité du taux** : En comparaison à l'année précédente, le taux d'aide sociale est stable dans 8 villes et baisse légèrement dans 6 villes.
- **Moins de personnes, mais plus longtemps** : La part des nouveaux bénéficiaires de l'aide sociale est en baisse dans toutes les villes. La durée moyenne de soutien a toutefois augmenté et se situe actuellement à 46 mois.
- **Les familles monoparentales** : Le taux d'aide sociale chez les familles monoparentales est supérieur à 10% dans toutes les villes.
- **Augmentation du risque dès 46 ans** : Toutes les villes comparées constatent, au cours des dix dernières années, une hausse sensible de 3,3% à 4,8% du taux d'aide sociale chez les personnes âgées entre 56 et 64 ans. Le mouvement est déjà perceptible dans la catégorie d'âge entre 46 et 55 ans où le taux d'aide sociale est passé de 4,9% à 5,7%.
- **Le couperet de la formation monte d'un cran** : Le niveau de formation moyen s'élève, l'économie exige davantage de personnes hautement qualifiées. Pour les personnes sans formation professionnelle, il est de plus en plus difficile de s'assurer un revenu stable et suffisant. Ce qui conduit le plus souvent à l'aide sociale.

Informations complémentaires

Site internet https://staedteinitiative.ch/fr/Info/Indicateurs_de_laide_sociale/Rapport_actuel

- Comparaison des indicateurs de l'aide sociale de villes suisses, rapport 2018
- Brochure spéciale : Aide sociale et changement structurel – Vingt ans de comparaison entre des villes suisses

Les personnes de contact dans les villes impliquées sont indiquées sur la liste annexée. Le secrétariat de l'Initiative des villes pour la politique sociale renseigne aussi volontiers: téléphone 052 267 59 57, info@staedteinitiative.ch

L'Initiative des villes pour la politique sociale

Section de l'Union des villes suisses, l'Initiative des villes pour la politique sociale représente les intérêts sociopolitiques de quelque 60 villes de toutes les régions du pays. Elle s'engage pour un système de sécurité sociale cohérent et une bonne collaboration entre les villes, la Confédération et les cantons.

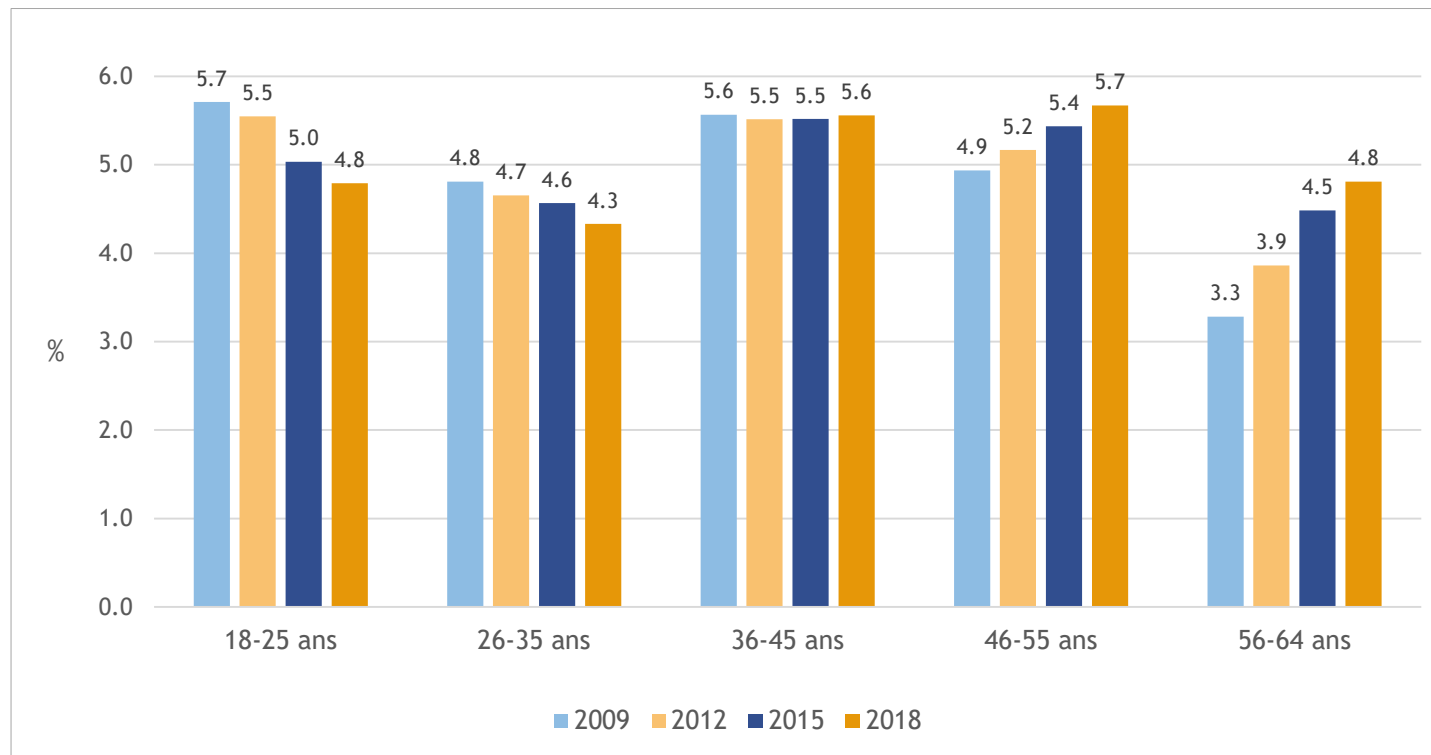


Kontaktpersonen in den Städten / Personnes de contact dans les villes: Kennzahlen Sozialhilfe

Basel	<i>Ruedi Illes</i> , Amtsleiter Sozialhilfe Basel, Tel. 061 685 16 07, rudolf.illes@bs.ch
Bern	<i>Felix Wolffers</i> , Leiter Sozialamt der Stadt Bern, Tel. 031 321 63 28 oder 079 763 91 26, felix.wolfers@bern.ch
Biel	<i>Beat Feurer</i> , Gemeinderat, Direktion Soziales und Sicherheit der Stadt Biel-Bienne Tel. 032 326 12 01, beat.feurer@biel-bienne.ch <i>Thomas Michel</i> , Leiter Abteilung Soziales der Stadt Biel-Bienne Tel. 032 326 15 05, thomas.michel@biel-bienne.ch <i>Zeitfenster für Medienkontakte am 22.10.: 11h00 bis 12h30 und 16h00 bis 17h30</i>
Chur	<i>Thomas Roffler</i> Leiter Soziale Dienste der Stadt Chur Tel. 081 254 45 81, Thomas.Roffler@chur.ch
Lausanne	<i>Matthias Spoerli</i> , Assistant, Service Social Lausanne (SSL) Tél. 021 315 76 36, matthias.spoerli@lausanne.ch
Luzern	Soziale Dienste Stadt Luzern, sosid@stadtluzern.ch Tel. 041 208 72 40
Schaffhausen	<i>Beat Schmocker</i> , Bereichsleiter Soziales der Stadt Schaffhausen, Tel. 079 285 16 63, beat.schmocker@stsh.ch
Schlieren	<i>Stephan Bloch</i> , Abteilungsleiter Soziales der Stadt Schlieren Tel. 044 738 15 41, stephan.bloch@schlieren.ch
St. Gallen	<i>Heinz Indermaur</i> , Leiter Soziale Dienste der Stadt St. Gallen Tel. 071 224 54 44, heinz.indermaur@stadt.sg.ch
Wädenswil	<i>Markus Morger</i> , Leiter Soziales der Stadt Wädenswil Tel. 044 789 74 65, markus.morger@waedenswil.ch
Winterthur	<i>Nicolas Galladé</i> , Stadtrat, Stadt Winterthur Tel. 052 267 56 12, nicolas.gallade@win.ch
Uster	<i>Armin Manser</i> , Abteilungsleiter Soziales, Stadt Uster Tel. 044 944 72 28, armin.manser@uster.ch
Zug	<i>Luzia Gisler</i> , Leiterin Soziale Dienste der Stadt Zug Tel. 058 728 98 31 luzia.gisler@stadtzug.ch <i>22.10. von 13.30 bis 15.30 Uhr</i>
Zürich	<i>Muriel Wolf Landau</i> , Leiterin Kommunikation Soziale Dienste der Stadt Zürich Tel. 044 412 66 65, muriel.wolflandau@zuerich.ch

Augmentation du taux d'aide sociale pour les + 46 ans

Evolution du taux d'aide sociale par classes d'âges (moyenne des 14 villes comparées)



Sources : OFS, statistique suisse d'aide sociale cf. Brochure anniversaire, p. 26.